

13 - COMITE REGIONAL DE L'INVENTAIRE ZNIEFF - PACA

11 - Région administrative : PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

12 - Numéro de zone : 8459POO 14 - Date description : 1987

15a - Commune(s) : **LAGARDE** D'APT - SAULT - MONIEUX - GIGNAC -
RUSTREL - VILLARS - ST SATURNIN D'APT - LIOUX
MURS - GORDES - JOUCAS - CABRIERES D'AVIGNON
- LAGNES - FONTAINE DE VAUCLUSE - **SAUMANE** -
LA ROQUE SUR PERNES - LE **BEUCET** - VENASQUE -
METHAMIS.

16a - Nom de la zone : FICHE GENERALE DE PRESENTATION DES MONTS
DE VAUCLUSE

15 - Département : VAUCLUSE

15b - Altitude minimale 100 m
 maximale : 1 256 m

15c - Superficie en ha : **37 400**

16 - Description de la zone

Description écologique et paysagère : Situés entre la montagne du Lubéron et le massif du Mt Ventoux, les monts de Vaucluse constituent la plus vaste **chaîne** montagneuse du département. De même orientation que le Ventoux et le Lubéron, elle est moins individualisée, mais tout aussi complexe et cependant moins étudiée et parcourue par les naturalistes.

Les sites y sont très sauvages et attachants avec des particularités remarquables comme le cirque de Fontaine de Vaucluse, les combes de Vénasque, Véroncle, Vaumale, Fontjouvale, les plateaux.

Ce massif est caractérisé par une certaine aridité, où l'eau se perd dans le calcaire par de nombreuses fissures, alimentant la célèbre Fontaine de Vaucluse située à l'ouest.

Cette vaste zone offre des paysages variés, de grande qualité esthétique : gorges profonde, avens, vastes et épaisses forêts, plateaux calcaires dénudés où dominant la culture de la lavande, et l'élevage du mouton. Nombreux villages pittoresques dont le célèbre village perché de Gordes. **La** zone comprend de plus le site de Fontaine de Vaucluse mondialement **célèbre**.

Sur ces reliefs calcaires, les sources et les puits sont rares, et l'on y trouve les fameux aiguiers : ingénieux procédé de conservation des eaux.

Ce massif est peu fréquenté par l'homme. De par son immensité et la tranquillité qu'il offre aux manifestations de la vie sauvage, il présente un intérêt indéniable.

Voir détails des zones d'intérêt dans les fiches n° :

- 8459201 : zone nord-est des Monts de Vaucluse,
- 8459202 : zone sud-est des Monts de Vaucluse,
- 8459203 : zone centre-sud des Monts de Vaucluse,
- 8459204 : zone nord-ouest des Monts de Vaucluse,
- 8459205 : zone sud-ouest des Monts de Vaucluse.

17 - Intérêt de la zone :

Faunistique vertébrés : Bien que moins riche que celle du Lubéron, l'avifaune que l'on rencontre sur cette partie des Monts de Vaucluse a de grandes affinités avec celle de ce dernier. Les rapaces intéressants qui sont présents sont surtout le Circaète Jean le Blanc*, l'Epervier d'Europe*, l'Autour des Palombes*, la Bondère apivore* et, en moindre densité, le Hibou grand-duc*. Les fauvettes méditerranéennes telles que la Fauvette pitchou*, mélanocéphale* et passerinette* sont également présentes, sans oublier les espèces aviennes des pelouses pastorales des sommets, surtout autour de Lagarde d'Apt, et les espèces liées aux peuplements forestiers de hêtres et de pins sylvestres (Pipit des arbres*, Bec croisé des sapins*, Accenteur moucheté*, Oedicnème criard*, Pic noir*...).

La présence de biotopes rupestres conditionne le maintien d'oiseaux propres à ce type de milieu : Hirondelle de rocher*, Martinet alpin*, Merle bleu*. En hiver le Tichodrome échelette* peu parfois être observé.

Faunistique invertébrés : Il est impossible de donner en quelques lignes une idée de l'extraordinaire intérêt entomologique de cette zone, conséquence de sa position géographique et de l'exceptionnelle diversité des milieux échelonnés entre 100 et 1 200 m d'altitude. Les forêts de chênes verts, de chênes pubescents, de pins sylvestres, de hêtres, les pelouses sommitales, les plateaux karstiques, les combes obscures permettent à tous les ordres d'insectes d'être bien représentés dans les Monts de Vaucluse. Malheureusement la zone est encore assez mal connue d'un point de vue faunistique et écoentomologique.

Floristique et Forestier : Comme pour les invertébrés et pour les mêmes raisons, la zone est d'une grande richesse. Trois étages de végétation appartenant au complexe méditerranéen sont présents ici :

- l'étage méditerranéen : série méditerranéenne du chêne pubescent et série du chêne vert et genévrier de Phénicie.

- l'étage coillinéen : avec la série supra-méditerranéenne du chêne pubescent.
- l'étage montagnard : représenté par une hêtraie dans la région de Lagarde d' Apt .

Beaucoup de plantes trouvent dans cette zone leur unique station du département. Mais la zone abrite aussi de nombreuses espèces rares et menacées sur l'ensemble du pays.

Géologique et pédologique : La zone renferme un gisement fossilifère exceptionnel, d'une grande valeur géologique, ainsi qu'un remarquable chenal miocène près de Saumane.

18a - Problèmes de gestion existants : Risques d'incendie. Fréquentation souvent excessive dans certains secteurs. Gestion forestière parfois inadaptée. Risque de pillage du site fossilifère.

L'avenir de certaines forêts de chênes est compromis pour deux raisons essentielles :

- l'arrêt des coupes rases sur les mauvais taillis. Depuis 1950, malgré la reprise du bois de feu, les mauvais taillis qui s'écartent des seuils de la rentabilité (faible productivité, situation topographique défavorable) sont délaissés par les entreprises. On y constate par ailleurs une absence totale de régénération naturelle par glands (terrains trop pauvres). Le problème du renouvellement de ces taillis qui vieillissent (descentes de cimes) et dont les facultés de régénération par rejet de coupe se perdent avec l'âge, se pose sans qu'une ébauche de solution puisse être trouvée.

- D'autre part, une certaine reprise du bois de chauffage depuis 1970 qui s'exerce au dépend des plus beaux taillis alors en forte remontée biologique.

Aujourd'hui alors que l'on commence à mieux cerner les conséquences des coupes rases (qui provoque un "stress" sur la forêt méditerranéenne) il y aurait intérêt à essayer d'inverser ces tendances, et de rechercher une harmonisation entre économie et écologie par des voies de traitements plus modernes qui intègreraient mieux la préservation des équilibres naturels.

18b - Recommandations pour une gestion raisonnée du patrimoine naturel : Maintenir à la zone son caractère naturel dominant en veillant à une gestion forestière prudente.

Une gestion plus rationnelle des belles forêts feuillues (conversion par vieillissement ou par prélèvement progressif), permettrait d'obtenir des états forestiers plus proches de la forêt originelle, de créer de la diversité et d'améliorer les niveaux d'équilibre existants.

Par souci de diversification, il est aussi recommandé lors des coupes d'assurer la protection des essences dispersées et

notamment des divers fruitiers.

La généralisation du cèdre aurait pour conséquence, au delà d'un certain seuil, de consommer de la diversité, après en avoir produit, et de desorganiser les équilibres biologiques en place.

L'ensemble de ces préoccupations rejoignent un souci de recherche d'une certaine diversité tant au niveau de la nature que **de** la structure des **écosystèmes** forestiers, Cette diversification ayant aussi pour intérêt, en **créant** une mosaïque de peuplements, de briser les continuités végétales favorables à la propagation des feux et à l'extension **d'épizoties**.

19 - Bibliographie principale :

GIRED B. , 1978 - Inventaire écologique et biogéographie de la flore du département du Vaucluse. Société d'Etude des Sciences Naturelles de Vaucluse.

C.N.R.S., 1970 - Carte de la Végétation, feuille de Digne au 1/200 000ème.